

**UN RÉSEAU
D'ART ET DE CULTURE
POUR LE
DEVELOPPEMENT LOCAL**

Communautés solidaires et innovantes
Qualité de vie
Vitalité économique
Identité et image de marque
Revitalisation urbaine et villageoise
Développement communautaire

**LES ARTS
ET LA VILLE**

**2004-2005
RAPPORT ANNUEL**



Table des matières

Mot des coprésidents	p. 1
Bilan des actions pour l'année 2003-2004	p. 2
Plan d'action pour l'année 2004-2005	p. 3
États financiers 2003-2004	p. 5
Prévisions financières pour l'année 2004-2005	p. 12

Annexes :

- Plan de la rubrique des membres
- Feuillet de présentation des membres de Les Arts et la Ville

Mot des coprésidents

Au cours de l'année 2003-2004, Les Arts et la Ville a accueilli en son réseau trente et une nouvelles municipalités. Cette croissance témoigne de la volonté grandissante des équipes municipales de prendre en compte la dimension culturelle du développement local.

Par leur apport à la revitalisation urbaine et villageoise, par leur contribution à l'affirmation des singularités locales, à l'animation de la vie collective et à la qualité des espaces publics, les arts et la culture permettent de « réenchanter » nos territoires locaux. Dans le sillage de ces vitalités culturelles locales, se développent le tourisme, les activités économiques, le sens de l'appartenance, l'ouverture d'esprit et l'imagination créatrice.

L'essor de la coalition Les Arts et la Ville témoigne également d'une autre réalité. Pour le Québec, dont le poids démographique demeure modeste dans l'ensemble nord-américain, la culture est une assise majeure de développement et d'ouverture sur le monde. C'est pourquoi depuis la Révolution tranquille, à travers la création d'un ministère de la Culture et l'adoption d'une Politique culturelle, le gouvernement du Québec veut exercer la maîtrise d'œuvre dans ce domaine.

Conscientes de ces enjeux, et bien avant que les instances locales et la culture soient sous les feux de la rampe, les municipalités du Québec et les organisations culturelles ont choisi de se doter d'une structure inédite pour susciter la mise en œuvre et l'adoption de politiques culturelles locales.

Il aura fallu dix-sept années pour développer Les Arts et la Ville, une organisation, force d'affirmation culturelle dans l'ensemble du territoire. Il s'agit d'un acquis précieux qu'on ne peut se contenter de protéger, mais qui doit aussi pouvoir se développer encore, notamment par les services à sa communauté.

En 2003 et 2004, la coalition a mis au point des instruments lui assurant une meilleure représentativité des différentes catégories de municipalités, a collaboré plus étroitement avec l'Union des municipalités du Québec, et a mené une importante campagne de recrutement.

Cependant, les défis restent importants. Outre la poursuite de ses activités régulières, dont le colloque annuel qui aura lieu au printemps 2005, la coalition devra développer son service électronique d'information et de liaison, afin de mettre à la disposition de ses membres des ressources qui sauront faire la différence.

La vivacité des débats culturels sur les scènes nationale et internationale, de même que l'adhésion grandissante des municipalités et des organisations culturelles à la coalition Les Arts et la Ville font foi de sa pertinence. Pourtant, depuis des années, celle-ci œuvre dans un contexte financier précaire. Voilà la contradiction qu'il nous faudra résoudre de façon impérieuse, en expliquant à nouveau la nécessité de notre existence. Et pour cela, plus que jamais, le soutien des membres est indispensable.

Jean Perrault
Coprésident
Les Arts et la Ville

Lise Bissonnette
Coprésidente
Les Arts et la Ville

SYNTHÈSE DES ACTIONS ET DES RÉSULTATS POUR L'ANNÉE 2003-2004

1. RÉSEAUTER

1.1 À L'INTERNE

- Campagne de recrutement de membres : augmentation de **17 %** des revenus de cotisation ;
- création d'une Table de concertation municipale des grands centres urbains ;
- publication du trimestriel *Le Réseau* ;
- site Internet :
 - réalisation, par le Groupe culture et ville, de l'enquête prospective *La dynamique métropolitaine et le réseautage Internet*. Les résultats de l'enquête serviront au développement de la rubrique des membres du site Internet.

1.2 À L'EXTERNE

Partenariats

- amorce du partenariat avec l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick ;
- échanges de services avec l'Ordre des architectes du Québec, l'Ordre des urbanistes du Québec et l'Association des architectes paysagistes du Québec (diffusion des documents promotionnels du colloque et du Prix aménagement en échange de visibilité) ;
- préparation d'un atelier dans le cadre des Assises annuelles de l'UMQ ;
- collaboration à la réalisation d'un atelier dans le cadre de la Conférence annuelle de la Fédération canadienne des municipalités ;
- participation au comité consultatif sur les municipalités de l'Observatoire de la culture et des communications.

Opérations de communication publique

- Cahier spécial du quotidien *Le Devoir* (paru les 20 et 21 septembre 2003) ;
- campagne nationale et régionale de communication à l'occasion du colloque annuel (12 articles en 2001 et 52 articles en 2003) ;
- ajout d'une seconde catégorie (moins de 100 000 habitants) au Prix aménagement Les Arts et la Ville et Télé-Québec. Récipiendaires 2003 : Ville de Québec et Ville de Rimouski ;
- rédaction d'un article sur le multiculturalisme et les Villes à paraître dans le magazine *Forum* de la Fédération canadienne des municipalités (parution en mai 2004).

Réseautage sur la scène internationale

- Accueil de deux conférenciers internationaux, Kevin McMahon (Président du Pittsburgh Cultural Trust) et Frédéric Thorel (Amiens Métropole), dans le cadre du colloque annuel ;
- accueil d'une conférencière de la Colombie-Britannique, Monique Lacerte-Roth (présidente du Conseil des arts de Campbell River, C.-B.), dans le cadre du colloque annuel ;
- atelier sur la coopération culturelle à l'international (16^e colloque annuel).

2. INFORMER L'ACTION

- Publication trimestrielle du bulletin *Le Réseau* ;
- développement de la rubrique *La culture dans nos villes et villages* par l'ajout de la sous-rubrique *Répertoire d'actions culturelles en milieu rural*. Réalisation de 75 fiches d'analyse d'actions artistiques et culturelles en milieu rural, classées par domaines d'intervention et par régions. L'accès aux fiches se fait par un moteur de recherche ;
- réalisation d'un tableau comparatif des ententes de développement des villes membres de la Table de concertation municipale des grands centres urbains ;
- colloque annuel sur le thème *La Cité, Les Arts et le Citoyen* (en partenariat avec la ville de Drummundville, 200 participants).
- Publications de la collection Formation :
 - *Des outils de soutien à la vitalité culturelle locale : la Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec leurs diffuseurs et la Loi sur le droit d'auteur*
 - *La pratique artistique amateur : une voie de participation citoyenne aux arts et à la culture*
 - *Les conseils des arts locaux du Canada, croisement d'expertise pour éclairer la situation québécoise*

3. FORMER L'ACTION

- Ateliers de formation du 16^e colloque annuel ;
- soutien au développement d'échange d'expertise entre les municipalités par le biais de la Table de concertation municipale ;
- services-conseil : services de référence à des experts ;
- services de recherches et d'information selon la demande des membres.

PLAN D'ACTION 2004-2005

1. RÉSEAUTER

1.1 Le réseautage interne vise à :

a. Élargir la communauté des membres du réseau

Résultats visés :

- Augmentation de **5 %** des revenus de cotisation.

Actions :

- Campagne de recrutement auprès des municipalités, des MRC et d'associations culturelles d'envergure régionale et nationale.

a. Favoriser la circulation de l'information, renforcer les liens d'échange entre les membres (concertation, soutien mutuel et maillage) et consolider le sentiment d'appartenance à la coalition.

Résultats visés :

- Augmentation des espaces et des outils favorisant les échanges entre les membres par l'offre de 2 nouveaux services électroniques (bulletin électronique et rubrique des membres, voir annexe);
- poursuite des activités de rencontres et de concertation déjà existantes ;

- participation des membres au contenu du colloque annuel et de la rubrique des membres du site Internet.

Actions :

- Réalisation de la première phase de la rubrique des membres du site Internet ;
- sondage d'intérêt auprès des membres pour la création d'une table de concertation municipale pour les milieux périurbains et, selon les résultats, mise sur pied de la table.

1.2 Le réseautage externe vise à :

- a. Permettre les rencontres et les structurations en réseau avec des acteurs culturels ou municipaux ; développer des canaux de diffusion de l'information ; partager des ressources informatives et favoriser la mise sur pied de projets communs :

Résultats visés :

- Échanges de services avec l'Ordre des architectes du Québec, l'Ordre des urbanistes du Québec, l'Association des architectes paysagistes du Québec, Culture Montréal et l'Observatoire du loisir.

Actions :

- Diffusion des documents promotionnels du colloque et du Prix aménagement en échange de visibilité ;
- réalisation d'un article pour l'une des publications de l'Observatoire du loisir.

- b. Soutenir et encourager les échanges et le maillage culturel des municipalités sur les scènes nationale et internationale.

Résultats visés :

- Réalisation de la première phase du partenariat avec l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick ;
- volet international du colloque annuel.

Actions :

- Poursuite des travaux avec l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick ;
- invitation de conférenciers de la scène internationale pour le colloque annuel.

- c. Participer au rayonnement et à la reconnaissance, sur la scène publique, des bénéficiaires liés à l'action culturelle locale.

Résultats visés :

- Couverture médiatique dans les principaux médias du Québec, à l'occasion du colloque annuel ;
- publication d'un cahier spécial du quotidien *Le Devoir* sur le colloque annuel ;
- Réalisation du concours Prix aménagement Les Arts et la Ville et Télé-Québec (deux catégories).

Actions :

- Campagne de communication nationale et régionale à l'occasion du colloque annuel du réseau ;
- partenariat avec le quotidien *Le Devoir* pour la publication d'un cahier spécial à l'occasion du colloque annuel du réseau ;
- partenariat avec Télé-Québec pour le Prix aménagement (deux catégories, octobre 2004).

d. Promouvoir le soutien au développement culturel auprès des décideurs locaux

Résultats visés :

- Présentation d'un atelier dans le cadre des Assises de l'Union des municipalités du Québec ;
- collaboration à la réalisation d'un atelier dans le cadre de la conférence annuelle de la Fédération canadienne des municipalités.

Actions :

- Réalisation d'un atelier dans le cadre des Assises annuelles de l'UMQ (avril 2004) ;
- participation au contenu d'un atelier au Congrès annuel de la FCM (28 au 31 mai 2004).

2. INFORMER. Cet axe d'intervention vise à :

a. Assurer la recherche, la collecte, l'organisation, l'échange et la diffusion d'informations utiles à la promotion et au soutien du développement culturel local.

Résultats visés :

- Développement d'un nouveau service de ressources et d'information par la réalisation de la section *Ressources et informations* de la rubrique des membres du site Internet ;
- participation au comité consultatif sur les municipalités de l'Observatoire de la culture et des communications ;
- réalisation du colloque annuel ;
- rencontres de la Table de concertation municipale ;
- participation à des événements nationaux et internationaux de réflexion et d'analyse sur le développement culturel au plan local.

Actions :

- participation au Forum des autorités locales de *Porto Allegre* de Barcelone portant sur la culture et le développement (mai 2004) et article synthèse proposé à différentes revues ;
- participation au *Dialogue sur des villes créatives* organisé par le Réseau canadien de recherche en politiques publiques (juin 2004).

3. FORMER : vise à offrir aux membres des ateliers de formation sur différents sujets du développement culturel local ou la possibilité d'être soutenus à l'occasion d'interventions culturelles spécifiques dans leurs milieux respectifs.

Résultats visés :

- Volet ateliers de formation du colloque annuel de Les Arts et la Ville ;
- rencontres de la Table de concertation municipale des grands centres urbains ;
- création d'une table municipale pour les milieux périurbains.

LES ARTS ET LA VILLE

ETATS FINANCIERS ANNUELS
31 MARS 2004

LES ARTS ET LA VILLE
PRODUITS ET CHARGES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

2004

2003

PRODUITS

Colloque	40 046 \$	56 861
Subvention-Ministère de la Culture et des Communications	50 000	50 000
Subvention-Ministère du Développement économique et régional	46 640	50 000
Cotisations- Villes et autres membres	37 949	32 183
Subvention - Fonds de stabilisation et de consolidation des arts et de culture du Québec	26 503	14 330
Contribution de la Ville de Québec	4 287	11 213
Subvention - Ressources humaines	2 323	5 922
Autres (ventes de documents)	471	244

208 219

220 754

CHARGES

Salaires, sous contrats et autres avantages	127 420	121 700
Frais de colloque	38 746	50 361
Publicité et communication	11 611	8 996
Site Internet	9 070	9 540
Poste et messagerie	522	1 369
Congrès, déplacements et représentation	3 766	3 733
Coût d'occupation des locaux	7 233	5 721
Télécommunications	2 660	1 957
Honoraires professionnels	1 128	3 625
Papeterie et fournitures de bureau	1 467	3 459
Assurances	1 623	1 368
Intérêts et frais bancaires	389	1 420
Réseautage hors Québec	1 893	5 093
Autres	32	

207 558

218 341

EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES

660 \$

2 412

=====

PRÉVISIONS FINANCIÈRES 2004-2005

PRODUITS

Subvention – Ministère de la Culture et des Communications	50 000
Cotisations	37 000
Colloque annuel	55 475
FSCAC	20 000
Contrats de service	6 629
CRDIM	2 425
Ministère des Relations internationales	1 039
	<u>172 866</u>

FRAIS D'OPÉRATION

Salaires et sous-contrats	99 000
Colloque annuel	55 466
Bulletin	2 000
Bulletin électronique	2 000
Télécommunications	2 800
Honoraires professionnels	2 000
Poste et messagerie	1 000
Papeterie et fournitures de bureau	1 000
Coût d'occupation des locaux	4 800
Assurances	1 800
Intérêts et frais bancaires	1 000
	<u>172 866</u>